

RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

**NOUVEAUTÉS POUR 2017-2018 :
Inscriptions par Internet**



A/ Les familles déjà inscrites au service de restauration scolaire recevront prochainement un courrier détaillant les modalités d'inscription par internet



B/ Les familles qui s'inscrivent pour la 1^{ère} fois s'adressent en mairie :
du Lundi au samedi le matin de 9 h à 12 h
Et les après-midi du lundi, mercredi et vendredi de 15 h à 18 h

Du mercredi 21 juin au vendredi 7 juillet 2017

Rappel : âge minimum requis : avoir 4 ans pendant l'année scolaire en cours.

Apporter : - votre livret de famille

- votre N° CAF
- le certificat médical en cas **d'affection médicale** ou allergie alimentaire
- un RIB pour le prélèvement automatique (si 1^{ère} demande ou nouveau compte bancaire)_

Prix du repas : 3,89 €.

